



## COMPTE RENDU

de l'A.G. de la section Golf ASCE 33

du 19 janvier 2019

**L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le samedi 19 janvier 2019 à la salle 206 de la DIRA située n°206 avenue du docteur Schinazi 33000 Bordeaux.**

### Étaient présents :

- 11 adhérents sur 22
- Patrick BONNIN président de l'ASCE33

Le Président de la section, Eric JACQUET ouvre la séance.

En préambule à la réunion, Eric JACQUET renouvelle ses voeux pour 2019. Il remercie les membres du bureau, les capitaines d'équipes et les adhérents pour leur implication et leur dévouement.

11 personnes ont transmis leur pouvoir à Eric JACQUET et à Thierry CADENAT.

Gérard BARRIERE - Jean-Marie BOUIN - Guillaume CHANET - Frédéric DEWEZ - Marie-Christine et Philippe DRIGNY - Christophe FOURTIER - Dominique et Jean LAISNEY - Guy GOROSTIS - Didier TAUZIN.

\*\*\*

### AG ordinaire

Le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour :

#### ✓ Rapport d'activité

- La section a proposé au cours de l'année 41 dates d'activité.
- 8 journées dans le championnat inter-entreprises.
- 8 journées dans le championnat seniors.
- 10 journées dans les compétitions promotionnelles de 5ème et 6ème catégorie.
- 4 dates de Pitch and Putt.
- 6 journées dans le championnat Blue-Green CE
- 1 journée portes ouvertes au practice des Argileys à CESTAS.
- 1 sortie 18 trous au golf de TEYNAC.
- 1 sortie 9 trous au golf de VILLENAVE d'ORNON.
- Les 13 et 14 octobre la section s'est retrouvée avec le CEREMA sur les installations du Golf de Toulouse Seihl.

✓ **Rapport financier**

Le bilan financier 2018 est de 9881,86 € créditeur de 0.74 €.

Le bilan financier 2018 est voté à main levée et approuvé à l'unanimité sous réserve de vérification par le commissaire aux comptes.

✓ **Championnat Pitch and Putt**

Cinq golfeurs ont participé à ce championnat organisé par le Comité Départemental de la Ligue d'Aquitaine.

✓ **Compétitions Catégories 5 et 6**

Ces rencontres ont pour but l'obtention du premier classement et la familiarisation avec les compétitions. Elles sont réservées aux joueuses et joueurs de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> catégories (index supérieur à 26,4).

Ces rencontres sont organisées en deux groupes :

- « CATÉGORIE 6 » : index de 37 à 54.

- « CATÉGORIE 5 » : index de 26,5 à 36

**Catégorie 5** : Cinq compétitions ont été organisées par l'IEGB. Cinq joueurs de la section ont participé régulièrement à ces rencontres.

**Parcours** : ARCACHON - SAINTES - LANGON - LACANAU - MARGAUX

**Catégorie 6** : Cinq compétitions ont été organisées par l'IEGB. Deux joueurs de la section ont participé régulièrement à ces rencontres.

**Parcours** : GUJAN - CAMEYRAC - LACANAU - LANGON - BORDEAUX

✓ **Compétitions Inter-Entreprises**

Le championnat IEGB compte à ce jour quarante-neuf associations sportives.

Pour la saison 2018, la section a évolué en 2<sup>ème</sup> division et elle a terminé à la 7<sup>ème</sup> place de sa poule.

Cette année a été marquée par de nombreuses blessures, un vivier très restreint de joueurs et de grosses difficultés pour composer les équipes.

**Parcours** : MONT de MARSAN, MEDOC, ALBRET, LANGON, ANGOULEME, LACANAU, BISCAROSSE, CAMEYRAC

✓ **Compétitions des + de 50 ans**

La section a évolué dans le groupe A et a terminé à la 6ème place de sa poule.

Le même constat a été fait pour la constitution des équipes. Faute de joueurs, la section a dû déclarer forfait lors d'un déplacement à CASTELJALOUX.

En 2017 : 59 participations, en 2018 : 36 participations

Parcours de : LANGON, TEYNAC, BORDEAUX LAC, CASTELJALOUX, MONT de MARSAN, CAMEYRAC, GUJAN, ARCACHON.

Rappel du règlement IEGB : Seuls les joueurs ayant participé à un minimum de cinq compétitions sont classés.

- Chez les dames aucune de classées.
- Chez les messieurs, deux joueurs se sont classés.

CADENAT Thierry	5ème en net
BOUIN Jean-Marie	8ème en net

✓ **Evolution des index en fin de saison**

Philippe DRIGNY	-0,4	18,2
Eric JACQUET	-0,4	18,8
Michel LENFANT	-1,3	6,9
Barthélémy QUESTE	-6,4	23,6
Hervé BOUDRY	-19	35
Jean-Marc COUDESFEYTES	-32	22

Thierry CADENAT	+0,1	18,5
-----------------	------	------

Christophe FOURTIER	+0,2	14,9
Jean LAISNEY	+0,3	14



Suite à une carte flash en novembre au golf de LACANAU, deux adhérents ont amélioré leurs index

Christophe FOURTIER	-1,2	13,7
Jean LAISNEY	-0,6	13,4

✓ **Formation**

Le 16 juin, la section a organisé sa journée portes ouvertes sur les installations du practice des ARGILEYRES (CESTAS). Quatre adhérents ont bénéficié d'une participation financière pour leurs cours de golf.

Jean et Dominique LAISNEY - Jean-Marc COUDESFEYTES - Frédéric DEWEZ.

✓ **Adhérents**

Départs : Anne-Lise et Olivier DAUPHIN - Lucienne et Guy BUZY-DEBAT - Christophe GRONDIN - Claude LAURENT - Michel LENFANT.

Arrivées : Mirentxu BORDAS (extérieure) - Bruno BURLON (ayant-droit)

Au 19/01/2019 : 24 licenciés dont 3 rattachés

✓ **Sorties Club**

Cette saison deux sorties ont été organisées sur les golfs de VILLENAVE d'ORNON le 17/03 et de TEYNAC le 19/05.

La journée portes ouvertes de la section s'est déroulée le 16 juin sur la practice des Argileires à CESTAS. Elle a permis de faire découvrir à sept personnes notre sport.

Au mois d'octobre, nous avons organisé notre week-end golfique sur les installations du golf de TOULOUSE SEILH en compagnie de nos collègues du CEREMA. A l'occasion de cette escapade golfique, nous avons organisé notre rencontre annuelle. Le trophée, de fabrication artisanale, a été remporté par le CEREMA sur une score de 5 à 3.

Eric JACQUET remercie Marie-Christine et Georges RICARD pour leur implication dans la fabrication de deux trophées. Ces récompenses seront remises en jeu chaque année de manière à pérenniser cette rencontre.

✓ **Appel à candidatures pour le renouvellement du bureau :**

Après un vote à main levée (11 votants + 11 procurations) sont élus :  
Eric JACQUET – Thierry CADENAT – Barthélémy QUESTE – Georges RICARD

Le nouveau bureau s'est réuni pour élire ses représentants :

Président et Capitaine +50ans	Eric JACQUET
Trésorier	Thierry CADENAT
Capitaine Corpo	Barthélémy QUESTE
Capitaine Promos	Georges RICARD

✓ **Budget prévisionnel**

Présentation du budget prévisionnel 2019 avec un droit de tirage demandé de 3600 euros.

Le budget prévisionnel 2019 est voté à main levée et approuvé à l'unanimité.

✓ **Nouveaux équipements**

Le bureau présente aux adhérents présents le nouveau maillot et la casquette agrémentés du nouveau logo. Malgré une modification du logo demandé par Patrick BONNIN, le vote est favorable est le projet est adopté. Une communication sera faite prochainement à tous les joueurs de la section et sera suivi d'une commande. L'ASCE33 prendra en charge une partie de cette acquisition.

## ✓ Projets pour 2019

Même engagement de la section au sein des compétitions de l'IEGB pour l'année 2018.

Rencontre amicale en fin de saison (28 et 29 septembre) avec le CEREMA.

Pour l'année 2019, la section prévoit d'organiser deux ou trois sorties sur les golfs de la région.

Le Comité Départemental de Gironde organise un championnat « PITCH AND PUTT » ouvert à tous. Les dates seront communiquées aux intéressés ultérieurement.

L'organisation d'un week-end famille.

Comme les autres années la section proposera l'acquisition de carnets " Golf O Max" via l'IEGB.

Elle propose également une vente groupée de GF à tarif réduit sur les golfs NGF et Blue-Green.

## ✓ Questions diverses.

Renouvellement des licences et des cotisations : Les licences ont été commandées début janvier pour les golfeurs s'étant acquittés du montant de 54€.

Christophe FOURTIER, Marie-Christine et Philippe DRIGNY sont rattachés à la section golf.

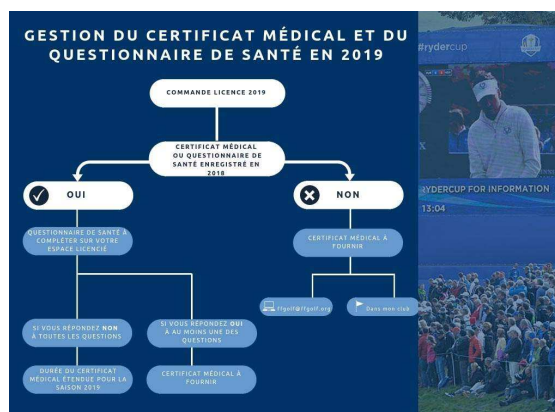
Nouvelles règles de gestion du certificat médical et du questionnaire de santé :

### Obligations

Un certificat médical doit être fourni par :

- les joueurs qui n'étaient pas licenciés en 2018
- les licenciés 2018 qui n'ont pas communiqué de certificat médical ou qui n'ont pas complété leur questionnaire de santé en 2018
- les licenciés ayant communiqué un certificat médical en 2018 et répondant positivement à au moins une des rubriques du questionnaire de santé pour la saison 2019

**Une fois enregistré un certificat médical est valable 3 ans sous réserve de renouveler sa licence chaque année sans interruption, de répondre annuellement à un questionnaire de santé et d'attester avoir répondu négativement à toutes ces rubriques.**



La séance est levée à 12h30. L'ensemble des participants a partagé un convivial déjeuner au restaurant « La Ferme »

Rappel de l'adresse du blog de la section : <http://asce33.canalblog.com/>



*Signé* : **Le bureau**